



Vivre à Flayat



Croix de village, croix de chemin

Mairie de Flayat

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi

8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h

Fermé le mercredi après-midi

Au public

Téléphone : 05 55 67 81 04

E-mail : mairie.flayat@orange.fr

Site : <https://www.flayat.fr>

Communauté de Communes Marche et Combraille

en Aquitaine

Quartier de l'Etang

23700 AUZANCES

Téléphone : 05 55 67 04 99

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Ven-
dredi :

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Services de secours

Pompiers

2 rue Louis Aron - 23260 CROCQ

Tel : 18

Gendarmerie

1 rue du 8 mai 1945

23100 LA COURTINE

Tel : 17

Service des eaux

Tel : 05 61 80 09 02

SAMU

Tel : 15

Ce bulletin a été rédigé et réalisé par la
Commission Information. Imprimé par
Costes-communication - 23200

Les photographies de couverture

Croix de Perrière, croix Abbé Michon Mana-
ly, croix de Salesse et croix des plaines.

1	Couverture
2	Sommaire
3	Edito
4	Inauguration de la Belle Etoile
5	Point sur les travaux.
6	L'éclairage public—Les habitants de Salesse respectent la tradition !
7	Implantation du parc photovoltaïque : des avancées essentielles.
8	Le syndicat intercommunal du bassin scolaire Flayat / Saint-Merd-la-Breuille
9	Suite - Les risques majeurs de notre commune.
10	Actualités de l'école de Flayat.
11	Amicale des anciens combattants.
12	Maxime LAURENT, volontaire du service civique
13	Le nouvel enseignant de l'école de Flayat, Anthony Simonet.
14	Nos jeunes flayatois après le bac.
15	suite
16	Les croix de chemin
17	Croix de Néné et un complément sur croix de Salesse
18	L'activité a repris au Café de l'Espace !
19	suite
20	La rentrée du club des Genêts d'Or.
21	Sporting Club de Foot de Flayat
22	Association Pays'Sage
23	Les Bibinous
24	Le comité des fêtes
25	Communauté de commune, le nouveau président de Marche et Combraille en Aquitaine et son équipe.
26	Disparition de Mademoiselle Moreau, maire de Flayat. Recensement 2022
27	Mon arrivée au conseil régional par M.H. Michon
28	La nouvelle équipe municipale



Chers habitants de la commune de Flayat

Lorsque j'ai été élu maire de Flayat, j'ai pensé en premier lieu à tous ceux qui m'ont précédé et qui ont cherché à comprendre au mieux ce qui pourrait être fait de bien pour cette commune et qui ont œuvré en ce sens, sans chercher de vaine gloire. J'ai ensuite pensé à nos dernières élections municipales où vous nous avez tous élus dès le premier tour : ceci nous mobilise toujours dans notre investissement au service de cette commune. C'est donc fort de l'expérience et des initiatives prises par mes prédécesseurs et avec le soutien des adjoints et des conseillers municipaux que je m'engage avec conviction et

enthousiasme pour le service de la commune de Flayat.

C'est ainsi que nous avons pu faire aboutir ces derniers mois plusieurs projets :

Le Parc photovoltaïque est enfin entré dans sa phase opérationnelle. La coupe des bois du Font Jannot est presque terminée et la signature du bail emphytéotique qui nous lie pour 50 ans au moins avec la société EVEO WATTS 10 a bien eu lieu le 17 novembre.

Le gîte d'étape et tiers-lieu « la Belle Etoile » a été inauguré le 2 novembre après la réalisation d'importants travaux de rénovation. Il s'intègre de très belle manière sur la place de l'Eglise.

Ce ne sont bien sûr que des étapes, même si elles sont marquantes car il convient maintenant de faire aboutir et vivre ces projets au mieux. Il nous faudra sans doute toute l'année 2022 pour que le parc photovoltaïque sorte effectivement de terre et qu'il soit relié au centre source de Saint Pardoux d'Arnet. De même, ce n'est qu'à l'automne prochain que nous pourrons faire un premier bilan d'activité de « la Belle Etoile » dont la gestion a été confiée au Café de l'Espace. Nous vous reparlerons de l'avancée de ces projets au cours de l'année qui vient.

Je me réjouis aussi que notre commune ait été labellisée « Villes et Villages étoilés » au niveau 3 étoiles. Nous bénéficions d'un remarquable ciel étoilé et nous n'en avons pas toujours conscience. Nous sommes ainsi invités à mieux le faire connaître puisque nous sommes éloignés de fortes pollutions lumineuses. Et la réduction de l'éclairage public qui a été conduite, au-delà de son intérêt écologique a réduit la facture de 50%, soit près de 5000€ pour cette première année d'expérimentation.

Nous sommes très heureux d'avoir accueilli un nouveau professeur et directeur de notre école primaire : Anthony Simonet. Nous lui souhaitons beaucoup de satisfactions dans cette région où il a décidé de venir s'installer et nous nous réjouissons qu'il veuille rester avec de vrais projets pour notre école et les enfants de notre commune.

Nous sommes toujours très attentifs à l'évolution du Covid et nous avons sollicité une nouvelle séance de vaccination pour la 3^{ème} dose afin d'éviter aux personnes les plus âgées d'avoir à se déplacer pour cela. Ce fut l'occasion pour eux de découvrir aussi la rénovation de « la Belle Etoile ».

Je vous souhaite, au nom de l'ensemble de notre équipe municipale, de très belles fêtes de fin d'année et des vœux très chaleureux pour chacun d'entre vous et vos familles pour 2022. Nous aurons l'occasion de les renouveler pour les aînés à l'occasion du repas traditionnel de début d'année qui aura lieu le 16 janvier 2022 à la salle des fêtes de Méouze.

Patrick Mounaud

Inauguration de la Belle Etoile :

Madame la préfète de la Creuse est venue présider l'inauguration du gîte d'étape et tiers-lieu « la Belle Etoile » le 2 novembre 2021. Après nous avoir accordé un temps d'échanges en mairie sur les enjeux essentiels de notre commune avec Monsieur le sous-préfet d'Aubusson et les membres du conseil municipal, nous avons rejoint l'ancien bâtiment de la Poste.

L'inauguration a eu lieu en présence de l'architecte, Sébastien Claveyrolat, des entreprises qui ont participé à la rénovation de ce bâtiment, mais aussi des organismes financeurs. Après la découpe du ruban inaugural par Mme la Préfète et les élus présents, Patrick Mounaud, maire de Flayat, a accueilli les invités et présenté le projet ainsi que les très bonnes conditions de sa réalisation par des entreprises locales qui ont su respecter les délais. Sébastien Claveyrolat a ensuite présenté son projet architectural et l'option prise d'utilisation du bois en circuit court et d'assurer un très bon niveau d'isolation du bâtiment. Marie-Françoise Ventenat, vice présidente de la Communauté de Communes Marche et Combrailles en Aquitaine a su rappeler avec beaucoup d'émotion l'esprit d'engagement prôné par Alain Fauriaux, ancien maire de Flayat qui semble encore animer ces projets. Valérie Simonet, présidente du Conseil départemental de la Creuse s'est réjouie que puissent se croiser et interagir au sein d'un même bâtiment autant de projets et d'initiatives. Geneviève Barat, vice-présidente du PNR Millevaches en Limousin et conseillère régionale de Nouvelle Aquitaine a rappelé sa satisfaction d'avoir accompagné la reprise du relais de Poste par le café de l'Espace et d'avoir pu accompagner régulièrement le dynamisme des associations de notre commune. Madame la préfète a clôturé cette séance inaugurale en se réjouissant de la cohérence des politiques conduites par l'Etat et les différentes collectivités territoriales dans le soutien d'un projet structurant comme celui-ci et en lui souhaitant le meilleur avenir.



M. Turpinat, Mme Simonet, Mme Barat, M. Mounaud et Mme la préfète.

Ce projet a été financé à 70,6% par l'Etat et les différentes collectivités territoriales présentes soit 40 % par l'Etat, 20,5 % par la Région Nouvelle Aquitaine, 4,5 % par le département de la Creuse, 3,2 % par la communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine et 2,4 % par le PNR Millevaches en Limousin.

La gestion de ce bâtiment a été confié au Café de l'Espace pour le service de toutes les associations et des habitants de notre commune. Le tiers-lieu au rez-de-chaussée permettra une extension des activités déjà gérées par le café de l'Espace, mais reste disponible pour toutes les associations et les Genêts d'Or vont bientôt pouvoir y tenir leur rencontre du mardi après-midi. Les chambres du gîte d'étape permettront l'accueil dans de meilleures conditions des artistes qu'invitent régulièrement le café de l'Espace et Pays-Sage. Un véritable engagement de développement du tourisme rural itinérant va être conduit pour l'année prochaine afin d'utiliser au mieux les 12 places de gîte. Il faut aussi considérer que tous les

habitants de Flayat ou des environs peuvent louer les chambres lors d'une fête familiale par exemple puisque les capacités hôtelières restent limitées dans notre secteur. Le tarif de location est ainsi fixé :

15€ par nuit et par personne en chambre individuelle,

25€ en chambre pour 2 personnes

10€ par personne pour une nuitée en dortoir de 4 personnes.

Point sur les travaux.

Voirie :

Des travaux de reprofilage et renforcement de la route communale VC1, route de Manoux, ont été réalisés par l'entreprise « COLAS » sur une longueur totale de 1,155 km pour un coût de 31 265 € H.T. L'Etat nous accorde une aide DETR de 40%, il reste 18 759 € à charge pour la commune.



L'entreprise « GARRAUD » de Giat a réalisé pour un montant total de 4 415 euros T.T.C

- Une coupure de route et pose de deux revers d'eau à La Vacherie.
- La création d'un fossé et pose d'une buse à l'entrée d'une propriété privée au Suchaud.
- L'ouverture d'une tranchée et passage busé, puis remblai à Lachaud.
- Création d'un fossé et passage busé au Dalaubeix.
- Coupure de route et pose d'une buse à Manaly.



Manaly, pose d'une buse et élargissement d'un carrefour dangereux.

L'employé communal effectue l'élagage des routes et des chemins communaux ainsi que les chemins de l'AFR. Comme l'année précédente, les haies qui avancent sur les voies et chemins sont coupées à l'aplomb. Dans les virages et les intersections des voies communales, il est procédé à un dégagement pour assurer une meilleure visibilité. La taille des branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants afin de sauvegarder la sûreté, la commodité du passage ainsi que la conservation des chemins.

Bâtiment :

« La Belle Etoile » : les travaux du bâtiment ex-poste sont terminés. L'inauguration a eu lieu le 02 novembre 2021. (voir article page 4).



Aire de Bivouac : suite au dépôt d'une demande d'aide au titre du programme LEADER, déposé par le Syndicat Est Creuse Développement, pour le projet de construction d'une aire de bivouac, nous venons d'être informés que la Région Nouvelle Aquitaine a accordé à notre collectivité, une subvention de 23 908 € qui représente 80 % de la dépense H.T.

Les travaux devraient débuter au printemps 2022.



Un éclairage public mieux maîtrisé



Nous vous l'avions annoncé l'an dernier : après une année de mise en place des nouveaux horaires d'éclairage, nous faisons un bilan et nous sollicitons vos avis pour la suite.

L'objectif d'économie de 30% qui avait été annoncé prudemment a été largement dépassé : il est de près de 50% et atteint ainsi près de 5 000 € annuels. Le label « villes et villages étoilés » nous a bien été attribué et au niveau 3 étoiles. Nous n'avons pas encore le résultat officiel de la candidature que nous avons faite à la Réserve Internationale de Ciel Etoilé, sous la coordination du PNR Mille-vaches en Limousin, mais plusieurs éléments nous font

espérer une réponse positive qui devrait nous parvenir rapidement.

Cet engagement est à la fois écologique et favorable au développement du tourisme rural.

Comme prévu, nous avons sollicité votre avis pour la suite à donner. Il ressort une tendance pour certains à privilégier un décalage des horaires d'éclairage à partir de 7h le matin afin de prolonger jusqu'à 22h. Lorsque l'enquête sera finalisée, nous mettrons en œuvre les modifications d'ici la fin de l'année. Le SDEC 23 (Syndicat Des Energies de la Creuse) nous a récemment transmis certaines compétences qui devraient nous permettre de répondre plus rapidement à certains dysfonctionnements tels que les coupures d'éclairage qui ont eu lieu cet automne dans les villages de Sagnat et Salesse.

Les habitants de Salesse respectent la tradition !

Ils avaient réservé le 30 octobre pour venir planter un arbre en l'honneur du nouveau maire de Flayat qui est leur voisin. Ils sont tous venus pour planter un Ginkgo Biloba dans le respect des règles de l'art que Serge Lebouchard avait bien fixées : à la bonne date pour lui donner toutes les chances de bien s'adapter, avec un trou suffisamment grand, une terre bien choisie et le fumier adapté ! C'est un des



arbres les plus anciens de notre planète puisqu'il y en a depuis plus de 270 millions d'années et il peut vivre pendant des centaines d'années. L'inscription en bois a été gravée en lettre gothique par Bernard Laroche.

Patrick et Agnès Mounaud ont été très sensibles au respect de cette tradition et ont remercié chaleureusement leurs voisins.

Implantation du parc photovoltaïque : des avancées essentielles.



Après de longues années d’instruction de ce projet, nous entrons enfin dans une phase active qui se manifeste de manière concomitante dans plusieurs domaines :

Le déboisement du terrain est quasiment achevé : il a débuté le 11 octobre 2021 à la suite de la signature de l’arrêté préfectoral du 1er octobre 2021 qui fixait les conditions de mise en œuvre du chantier afin d’assurer la protection des espèces protégées et de leur habitat, ainsi que les mesures compensatoires à mettre en œuvre.

Le bail emphytéotique a été signé le 17 novembre 2021 entre Régis Deberle, directeur général délégué d’EVEO WATTS 10 et Patrick Mounaud, maire de Flayat qui avait été mandaté

pour cette signature par le conseil municipal du 27 septembre 2021. Ce bail est prévu pour 50 ans et pourra être prolongé une fois pour 20 ans. La durée de vie des panneaux photovoltaïques étant maintenant en moyenne d’une trentaine d’années, ceci permet d’envisager un renouvellement complet des panneaux pendant cette période. Le loyer annuel qui sera versé à la commune est fixé à 18 137,62 € HT par an et bénéficiera d’une revalorisation annuelle fixée sur des indices liées aux industries mécaniques et électriques.

Une convention de mise à disposition de terrains par la commune à la société EVEO WATTS 10 a été signée afin de préserver et de favoriser le développement des espèces naturelles protégées observées sur son périmètre d’étude. Ces terrains sont essentiellement des espaces forestiers pour lesquels il faudra assurer un vieillissement sans coupe de bois pendant 40 ans ou un entretien spécifique concernant une lande à genévriers. La surveillance et l’entretien de ces espaces sera assuré par l’Office National des Forêts et le Conservatoire des Espaces Naturels. La commune bénéficiera d’une indemnisation de 4 695 € annuels pour la mise à disposition de ces terrains, avec un même principe de revalorisation annuelle que pour le bail emphytéotique.

Le tracé de l’acheminement de l’énergie électrique produite vers le Centre source de Saint Pardoux d’Arnet est en cours de finalisation et sera réalisé courant 2022.

La construction du parc photovoltaïque proprement dite se déroulera au cours du premier trimestre 2022 : terrassement et construction des tables sur pilotis qui accueilleront les panneaux photovoltaïques. Une convention sera aussi passée avec un agriculteur afin d’assurer un éco-pâturage du terrain par des ovins.

Un appel à financement participatif devrait enfin être lancé au cours du premier trimestre afin d’associer les habitants à ce projet par le biais de souscriptions d’obligations à un taux qui devrait être intéressant. Il sera limité aux habitants du département de la Creuse et des deux départements limitrophes que sont la Corrèze et le Puy-de-Dôme.

C’est ainsi l’aboutissement d’un long processus qui avait été initié par nos prédécesseurs et que nous conduisons jusqu’à sa finalisation avec détermination. Nous avons été très sensibles à la présence de Georges Lainé, ancien maire de Flayat et initiateur de ce projet, lors du conseil municipal qui examinait le projet de bail emphytéotique.

Le syndicat intercommunal du bassin scolaire

Flayat / Saint-Merd-la-Breuille



Nous souhaitons la bienvenue à Anthony Simonet qui est le nouvel enseignant depuis la rentrée de septembre. Il enseigne à la classe unique de la maternelle au CM2, l'effectif est actuellement de 11 enfants.

Il est secondé par Amandine

Piano, assistante spécialisée en école maternelle. Elle encadre également les enfants pendant le repas et se charge de l'entretien des locaux. Christiane Charles prépare et sert les repas, a en charge l'entretien des locaux et la surveillance des enfants pendant le temps de garderie. Il faut être polyvalent(e) pour assurer l'ensemble des tâches liées au bon fonctionnement de l'école mais également une bonne cohabitation entre les agents, le directeur et la secrétaire de mairie qui gère l'administratif. Il faut être à l'écoute et dans le dialogue, c'est primordial.

En juin dernier, afin de préparer la rentrée, nous avons recensé les besoins des familles, il est apparu un réel besoin de garderie à partir de septembre. Plusieurs parents retenus par leurs obligations professionnelles n'avaient pas la possibilité de venir chercher leurs enfants en fin de journée. Nous leur avons répondu par la mise en place du service périscolaire étendu aux horaires, du matin de 8h15 à 8h50 et du soir, de 16h30 à 18h 30 (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Le coût forfaitaire à la journée est de 1,50 € par enfant.

Le comité syndical a décidé en 2020 d'équiper son école de nouveaux matériels informatiques. Tout d'abord, d'un appareil vidéo projecteur interactif et

son tableau. Ce nouvel outil permet de capter l'attention des élèves, de varier les méthodes pédagogiques et de faciliter le travail de l'enseignant dans la classe multi niveaux. De plus, 2 ordinateurs portables ont été achetés. Ces matériels ont été installés pour la rentrée.

Concernant l'entretien du bâtiment, les élus ont fait le choix de remplacer les portes fenêtres du préau. Ces travaux vont apporter un réel confort en période hivernale et réduire la dépense chauffage de cette grande pièce. Ces travaux vont être réalisés pendant les vacances de fin d'année. Ces dépenses sont subventionnées par l'Etat à hauteur de 70%.

Après le départ en retraite le 31 mai 2020 de Marie Paule Constanty qui avait passé 35 années à l'école, nous allons devoir nous séparer de Christiane Charles qui a demandé à bénéficier de sa retraite au 01 janvier 2022. Entrée à la commune de St- Merd la Breuille en 1979 puis au Bassin scolaire en 1991, elle assure depuis 42 ans les fonctions de cantinière, d'agent d'entretien et agent au service extrascolaire.

Christiane a les qualités indispensables pour tenir ses différentes fonctions. Elle est courageuse, honnête, sérieuse et discrète et elle prend du plaisir à préparer les repas et à surprendre les enfants en fonction du calendrier.

Au nom de tous les élus, le directeur, les parents d'élèves, les enfants, les agents communaux, nous lui souhaitons une heureuse retraite,

JOYEUSES FETES à toutes et tous.

La Présidente

Marie Hélène Michon

La Vice-Présidente

Denise Védrine

Bassin scolaire Flayat / Saint-Merd-la-Breuille

ETAT DES TRAVAUX DE GROSSES REPARATIONS ET ACHAT DE MATERIEL POUR L'ECOLE

- Remplacement des menuiseries du préau : portes fenêtres et porte d'entrée du préau par Ent. MARTIN Christian pour un montant H.T. de 10 250,00 €.

- Equipement en nouvelles technologies : remplacement du photocopieur, achat d'un vidéoprojecteur interactif et tableau mural, 1 ordinateur portable enseignant, 1 ordinateur portable élève fourni par REFLEX INFORMATIQUE et Ent. POUMEYROL pour un montant H.T. de 8 319,60 €.

Soit une dépense totale H.T. de 18 569,60 € avec une aide de l'Etat de 70%, reste à charge pour le syndicat : 5 570,88 € H.T.

L'INSTALLATION D'UN COMPOSTEUR PARTAGÉ

La loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte du 17 août 2015 rend le tri des biodéchets à la source obligatoire pour tous dès 2024. La mairie de Flayat a mis à disposition des habitants et de l'école, un composteur en bois d'une capacité de 600 L visant à développer la pratique du compostage. Il est installé à l'entrée de l'espace jardin situé derrière le bâtiment école.



Pourquoi jeter à la poubelle des déchets de cuisine alors qu'ils peuvent devenir un amendement efficace pour nos jardins et espaces verts ?

Une information disponible sur les risques majeurs de notre commune.



Un dossier départemental des risques majeurs de la Creuse a été élaboré au niveau préfectoral et il appartient maintenant aux différentes communes du département de réaliser leur document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM).

Ce document ayant été rédigé pour Flayat, il vous est maintenant possible de venir le consulter en mairie ou de solliciter son envoi par mail en vous adressant à la mairie : mairie.flayat@orange.fr

Notre commune est concernée par 3 risques majeurs :

- le risque de séisme, mais la commune est située en zone 2 sur une échelle de 1 à 5 de sismicité : c'est donc un aléa faible. Aucun épicerne n'a été localisé aux alentours de Flayat mais les effets de séismes plus lointains ont déjà été ressentis.
- le risque météorologique qui a pu consister en des vents violents, des orages, mais aussi des épisodes de neige et/ou verglas exceptionnels. Beaucoup gardent à l'esprit les violentes tempêtes de novembre 1982 et décembre 1999 et de l'épisode neigeux de l'hiver 2007, ce dernier ayant entraîné l'interruption de l'alimentation électrique des foyers et des communications.
- le radon pour lequel notre commune est classée en potentiel élevé, catégorie 3, par l'Institut de Radioprotection et de sûreté nucléaire. Ceci résulte de la nature granitique des sols. Le radon est un cancérigène pulmonaire qui est cependant moins dangereux que le tabac. L'information des acquéreurs de biens immobiliers ou les locataires doit cependant être faite. La principale mesure de protection reste l'aération des bâtiments ou la qualité de leur étanchéité.

Actualités de l'école de Flayat.



Voici les projets que nous avons menés depuis le début de l'année.

- Nous avons reçu un animateur de l'association « Limousin Nature Environnement » en classe durant une matinée qui nous a présenté la faune et la flore autour des cours d'eau et des rivières et plus particulièrement le cycle de vie de la moule perlière, espèce en voie de disparition mais encore présente localement dans la rivière du Chavannon.

L'après-midi, nous sommes allés au bord du Ruisseau du Pont à Flayat afin d'effectuer une « pêche » scientifique. Nous avons ainsi pu observer à la loupe les différentes espèces d'insectes recueillies vivant dans ce milieu naturel, avant de les relâcher.



- Nous avons visité l'exposition de champignons proposée par l'association du Café de l'Espace. Les enfants très curieux ont pu poser toutes leurs questions à un mycologue bénévole de l'association et ainsi profiter des connaissances dans le domaine de ce monsieur passionné et donc passionnant.



- Nous avons bénéficié d'un concert très privé et adapté à l'âge des enfants de la part du chanteur du groupe « La Goutte » au Café de l'Espace. Les enfants ont repris en chœur les chansons connues de tous et faisant partie du patrimoine culturel de l'Enfance.

- Nous avons entamé une correspondance avec une école de l'Oise qui se situe dans un milieu périurbain. Les enfants pourront ainsi expliquer à d'autres la particularité de la classe unique de Flayat et découvrir que toutes les écoles de France ne sont pas identiques à la leur.

Amicale des anciens combattants.



L'amicale des anciens combattants de Flayat est orpheline depuis le décès de son président Jean Dosne en mars 2021. Elle rencontre des difficultés pour former un nouveau bureau car les membres actifs ne sont plus en nombre suffisant.

Roger Michon, vice-président, a réuni une assemblée générale le 12 octobre dernier. Il a été décidé de poursuivre l'activité encore quelques mois, le temps de régler quelques problèmes administratifs et de réaliser l'achat de

plaques funéraires pour leurs amis. A l'avenir, il est probable que l'amicale ne pourra plus assurer sa mission.



Toutefois, la municipalité se réjouit de la présence des anciens combattants qui restent fidèles à la commémoration du 11 novembre et des autres dates du calendrier officiel.



Participer aux cérémonies c'est perdurer la mémoire due à celles et ceux qui se sont sacrifiés pour sauvegarder les valeurs de la République.



Photographies de la cérémonie du 11 novembre 2021, Alain Dutheil.



Maxime LAURENT, volontaire du service civique



La commune de Flayat accueille pour la première fois un volontaire du service civique et nous vous proposons de faire sa connaissance et les missions dans lesquelles il s'engage.

Maxime, pouvez-vous vous présenter ?

Je suis de St Avit de Tardes à environ 25 minutes de Flayat. J'ai passé mon Bac économique et social au lycée d'Aubusson pour ensuite enchaîner sur un BTS développement et aménagement des territoires ruraux, option activités de pleine nature à Neuvic pendant deux ans.

Qu'est-ce qui vous a conduit à postuler en qualité de volontaire du service ci-

vique ?

Après un travail d'une année en grande surface, que je ne considérais pas comme une vraie vocation en lien avec mes études, j'ai découvert une proposition de service civique pour la commune de Flayat. L'offre correspondait exactement à mes compétences et se rapprochait le plus de ce que j'espérais trouver en termes d'emploi. J'ai donc envoyé ma candidature et j'ai été reçu peu de temps après.

Je connaissais la commune de Flayat puisque de bons amis y habitent et à chaque fois que je suis venu j'ai pu apprécier la qualité de vie qui y règne.

L'activité associative est également très active au cœur du village, que ce soit le café de l'espace où encore Pays'Sage ce qui donne une très bonne dynamique pour un territoire rural et c'est ce qui m'a fait prendre ma décision.

Quelles sont vos missions pour la commune de Flayat ?

L'objectif principal est bien sûr le développement de l'offre touristique, proposer de nouveaux services pour une clientèle en pleine saison touristique mais également hors saison en synergie avec les différentes associations de Flayat notamment.

Au sein de cet objectif principal je suis donc amené à travailler sur divers champs d'action.

La première mission qui m'a été confiée consistait à démontrer l'intérêt économique mais aussi environnemental d'une modification de l'utilisation de l'éclairage public

Le gîte d'étape récemment inauguré était également un axe majeur puisque totalement cohérent avec le développement des chemins de randonnée sur la commune pour élargir l'offre touristique.

Enfin, l'un des chantiers essentiels reste les projets de chemin de randonnée reliant le GR4 en coordination avec les projets de la Communauté de Communes Marche et Combrailles en Aquitaine, la commune de Flayat et le PNR Millevaches en Limousin qui mettra en valeur le patrimoine bâti et naturel de la commune qui a beaucoup à offrir.

J'ai aussi pour mission de conduire des actions de sensibilisation à l'abandon des décharges sauvages qui peuvent encore exister.

Illustration : Jean-Luc Vergne et Maxime Laurent travaillant sur le projet de chemin de randonnée.

Le nouvel enseignant de l'école de Flayat, Anthony Simonet.



Je suis un Breton expatrié dans l'Oise pour mon travail. J'y ai travaillé pendant 20 ans mais ma femme étant originaire du Puy de Dôme nous avons souhaité nous rapprocher de ses racines à Herment. j'ai obtenu ma mutation pour la Creuse et j'ai postulé pour le poste le plus près d'Herment qui était celui de Flayat, Un poste peu demandé car situé tout au bout du département et avec une classe unique.

Avant les vacances, j'ai pu venir passer une journée avec la professeure dans la classe pour profiter de son expérience et me rassurer sur les difficultés à gérer une classe avec plusieurs niveaux.

Ce genre de classe fonctionne sur l'individualisation du travail des élèves, un planning bien organisé mais finalement on passe plus de temps avec chacun des élèves que dans une classe à niveau unique. Nous pratiquons l'éducation physique et sportive ensemble et avons un certain nombre de rituels en commun.

La classe fonctionne comme une famille, tout le monde s'entraide. Une classe unique, c'est une aventure, un challenge, pas de routine.

Nous avons plusieurs projets pour l'année à venir, un partenariat avec Nature Environnement Limousin, sur la vie de la rivière et les moules perlières du Chavanon, avec le Café de l'Espace et Pays Sage et un échange avec l'école avec laquelle je travaillais avant : 12 classes et 280 élèves, dans l'Oise, une situation très différente de l'école de Flayat.

Au départ, mon travail a été facilité par l'assistance apportée par Christiane la cuisinière et Amandine l'ATSEM qui m'ont fait profiter de leur connaissance des familles et de l'environnement de l'école.

Témoignage recueilli par Jean-Yves Houard

Nos jeunes flayatois après le bac.

Suite à la nouvelle réforme du bac Marine et Tiffany ont obtenu le bac HGGSP (histoire géographie géopolitique sciences politique) au lycée polyvalent de Chamalières.

Marine Menage



Je suis actuellement en école préparatoire infirmière pour ensuite intégrer l'école d'infirmière sur 3 ans. Durant cette année, j'aurai 5 semaines de stages à trouver de moi-même. Ensuite une fois intégrée à l'école d'infirmière les stages seront trouvés par l'école, ce qui facilite l'accès aux entreprises en nous épargnant les longues démarches.

À l'avenir, je souhaite devenir infirmière libérale et pourquoi pas en campagne. Cet été, j'ai travaillé à la maison de retraite de Giat et je continue d'y exercer certains weekend et pendant les périodes de vacances scolaires.

Le secteur de la santé m'a intéressée depuis toute petite où j'ai eu à voir ma sœur malade.

Tiffany Menage



Cette année je fais un CAP accéléré sur un an afin de faire une remise à niveau. Suite à cela, j'envisage d'intégrer le BTS esthétique sur 2 ans à l'école fourmier à Clermont-Ferrand.

L'envie de travailler dans le secteur de l'esthétique m'est venue suite aux différents stages de découvertes proposés au sein des cursus scolaires.

J'aimerais par la suite créer mon propre institut d'esthétique plutôt en campagne, mais proche d'une ville afin d'avoir une clientèle suffisante de sorte que l'entreprise soit pérenne.

Aurélien Goubely



J'ai obtenu mon bac pro maintenance des matériels agricole au lycée Marcel Barbanceys à Neuvic avec mention bien.

Je suis actuellement en BTS TSMA (Techniques et services en matériels agricoles) en apprentissage dans le même lycée, et en alternance à l'entreprise Faure agriculture à Bourg-Lastic.

Flavie Peyronnaud

J'ai fait un Bac professionnel en CGEA (Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole) sur 3 ans au lycée agricole d'Ahun.

Le bac m'a permis d'en apprendre un peu plus dans l'agriculture, de découvrir de nouvelles structures et d'autres productions que je ne connaissais pas. J'ai souhaité continuer mes études en BTS ACSE (Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole), au lycée agricole d'Ahun. Après ces deux années, je souhaite être technicienne agricole ou contrôleuse de performance, ce qui me permettra de partir quelques années pour découvrir d'autres régions, et rencontrer de nouvelles personnes.

Et peut être qu'un jour je reprendrai l'exploitation de mon père!

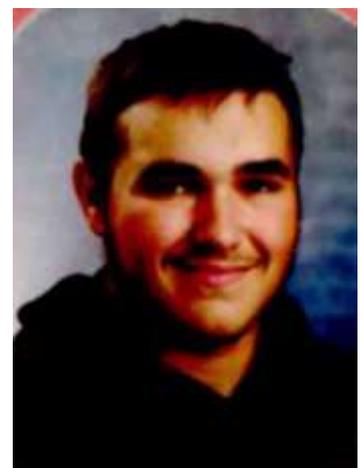


Clément Bourguinaud

J'ai obtenu mon CAP et bac professionnel maintenance des matériels agricoles au lycée Marcel Barlencey à Neuviç.

Après mon Bac j'ai décidé de me diriger vers l'agriculture. Je fais un BPREA (Brevet professionnel responsable d'exploitation agricole) en 2 ans en alternance, à l'école d'Ahun et chez Mr François Gouyon à Couffy-Sur-Sarsonne. Plus tard, je souhaiterais devenir ouvrier agricole (dans une entreprise de travaux agricoles, ou peut-être m'installer..) Mes formations m'apportent un plus pour m'aider dans mon métier.

Je souhaite dans l'idéal rester en Creuse pour y vivre et y travailler car je me plais énormément à la campagne.



Malgré que les conditions sanitaires aient perturbé leurs fins d'études respectives, ils ont tous obtenu leur diplôme. Félicitations à eux !

Les croix de chemin

Quand nous parcourons la commune de Flayat, nous rencontrons une quarantaine de croix qui agrémentent aussi bien le bourg et les hameaux que les routes de campagne.

Les croix de chemins sont des croix monumentales qui se sont développées depuis le Moyen Âge et sont destinées à christianiser un lieu. De formes, de tailles et de matières variées (bois, granite, aujourd'hui en fonte, fer forgé ou en ciment), elles symbolisent l'acte de foi de la communauté. Elles se multiplient à partir de 1095, date à laquelle le droit d'asile est étendu aux croix de chemins qui ont alors un double rôle de guide et de protection.

Les croix de chemin étaient implantées en bordure d'une voirie souvent à l'emplacement d'un lieu de culte païen pour en effacer les pratiques. Lorsqu'une croix était érigée dans un champ en bordure d'une voie, le terrain qui lui était réservé devenait en quelque sorte une fondation pieuse pour protéger les récoltes du paysan qui acceptait bien volontiers la gêne causée lors des labours. On plantait un ou 2 arbres. C'était un coin de fraîcheur et l'occasion de faire une courte prière après ou avant le travail.



Le carrefour est aussi un lieu privilégié pour y implanter une croix entourée le plus souvent de tilleul symbole de fidélité. Les croix ont été au cours des siècles, des jalons pour les processions à l'occasion des nombreuses fêtes religieuses jusqu'au 19e siècle et ont maintenant été abandonnées.

Datation des croix et calvaires

Lorsque une croix ne comporte aucune date sur le piédestal ou le fût, il faut être très prudent pour le situer dans le temps, surtout entre le 16e et le 19e siècle. En effet, on a souvent repris le style d'une époque précédente. Au 18e siècle, on a repris les formes du 16e notamment pour les fûts. Au 19e à l'époque romantique, le gothique est redevenu à la mode; on a érigé des calvaires 14e ou 15e flamboyant. D'autre part, beaucoup de calvaires ont été partiellement détruits à la révolution et remontés au 19e. La date figurant sur le piédestal ne correspond pas toujours au reste de la croix qui est plus récente.



Erigée par l'abbé Michon à Manaly en 1740 elle fait partie des 21 croix érigées sous son vicariat.



Rue de la Perrière prolongée, la croix n'est pas dans le même style que la base donc plus récente.



Cette croix, située sur la route à Marque possède un oratoire

La croix de Salesse : complément

Dans le précédent numéro de notre bulletin, nous avons parlé de la chapelle de Salesse et notamment de la croix en pierre de lave avec ses deux faces. La première porte un Christ en croix et nous avons indiqué que l'autre face portait une gravure de la Vierge. C'est effectivement ce qu'on retrouve sur un certain nombre de croix en Creuse, mais aussi en Auvergne.

Une seconde interprétation nous a été proposée et elle mérite d'être citée. Il pourrait s'agir d'une représentation de Saint Jean-Baptiste, puisque la chapelle lui est dédiée. En regardant de plus près, on se rend bien compte que Saint Jean-Baptiste montre un agneau qu'il porte dans l'autre bras : il s'agit de l'Agneau de Dieu, soit le Christ, comme il est aussi communément appelé. Cette interprétation a tout son sens car ce fut la mission de Saint Jean-Baptiste que de faire reconnaître le Christ à ses contemporains.



La croix du « petit Néné »



Nous allons vous raconter l'histoire de cette croix :

Au lieu- dit « Le Montfranc » résidaient Pierre et Félicie Giraud et leurs garçons.

Cette famille a été durement éprouvée par la perte de plusieurs de leurs enfants.

En 1953, René, appelé Néné, âgé de 5 ans demande à son frère Marcel *(14 ans) de le laisser mener les bœufs qui tiraient un tombereau de fumier. Une seule redonde* du joug avait été mise en place alors que l'attelage aurait dû en avoir deux. Lors du passage d'une roue dans un trou, le timon pas suffisamment retenu a glissé et il est venu taper l'arrière de la tête du petit Néné. Cet enfant a été tué sur le coup. Les parents ont fait ériger une croix pour garder en mémoire cet endroit où la vie du petit Néné s'est brusquement arrêtée. A l'époque, ce malheur avait bouleversé la population.

En début 2021, Jean-Pascal Bournicon, habitant le Montfranc informe la mairie qu'il souhaiterait remettre en état la croix et propose d'en réaliser une nouvelle. En juin, Jean Pascal et les employés communaux, retrouvent deux pierres en granit enchevêtrées dans les ronces et les épines noires, nettoient le site, les repositionnent et fixe la nouvelle croix.

Aujourd'hui, la réhabilitation de cette croix est notre façon de perpétuer le souvenir. Elle se situe en bordure du chemin de randonnée « la vallée de la Méouzette » reliant le Montfranc à La Vedrenne.

* Marcel est décédé en Algérie à l'âge de 21 ans.

* redonde : cercle en bois pour atteler les bœufs, qui raccorde le timon au joug.



L'activité a repris au Café de l'Espace !



Cet été nous avons pu organiser nos concerts ainsi que notre Mini Festoch. L'édition 2021 de ce Mini Festoch a été riche en propositions artistiques et en émotions ! La bonne ambiance était au rendez-vous. Nous avons accueilli bien plus de monde que ce à quoi nous nous attendions, environ 300 personnes le samedi soir. Nous pensons déjà à la programmation du Mini Festoch 2022, cela promet d'être encore très festif.

Malgré une météo pas des plus clémentes, les concerts et spectacles programmés cet été ont pu être maintenus pour notre plus grand plaisir !

Nous nous retrouverons lors d'une fiesta blues & roll le samedi 27 novembre avec les Shaggy Dogs puis le 3 décembre avec Edukation nationale et Americans do it better pour une ambiance funky rock. Enfin n'hésitez pas à nous retrouver le vendredi 17 décembre lors du karaoké de Noël ! Nous vous avons aussi préparé plusieurs animations d'ici la fin de l'année auxquelles nous serons heureux de vous voir. Pour ce qui est de la programmation début 2022, nous la concoctons d'ores et déjà... et vous pourrez la découvrir prochainement.

Cette fin d'année 2021 se dessine aussi avec le départ d'une de nos salariées Sarah qui sera remplacée dès le 3 janvier 2022. Nous sommes heureux d'avoir partagé cette expérience avec elle et nous lui souhaitons plein de bonnes choses dans ses nouvelles aventures.

Comme vous le savez, l'inauguration de l'ancien bâtiment de la poste a eu lieu le 2 novembre dernier et nous sommes impatients de pouvoir étendre nos activités dans ce nouvel espace, ce qui sera plus confortable pour animer nos divers ateliers. Pour mener à bien l'installation de ce nouvel espace, notamment celui du gîte d'étape, nous avons eu la chance d'avoir la présence de Solange. Son investissement est très précieux et nous apporte beaucoup chaque jour !



Bien sûr, nous sommes entourés de plusieurs bénévoles et le travail fourni par les 12 administrateurs donne de la vie au Café flayatois.

La journée Champ' a aussi été un succès et les élèves de l'école de Flayat ont eux aussi participé à un moment champ' à l'école : le lundi 11 octobre, ils ont découvert la centaine de champignons exposés à la salle des fêtes. Malgré le fait que nous n'ayons pu proposer des spectacles jeune public cette année au Café de l'Espace, nous avons accueilli les élèves dans le cadre d'un petit concert. Ils ont ainsi chanté leurs chansons d'enfance revisitée artistiquement par le groupe La Goutte.



Lieu hybride, l'équipe du Café de l'Espace peut aussi vous accueillir dans l'espace de travail partagé autrement appelé « co-working », du lundi au vendredi de 10h à 18h. N'hésitez pas à réserver et nous contacter pour avoir plus d'informations.

Pour découvrir toutes nos actualités, rendez-vous sur :

- notre page Facebook & Instagram : @Cafe.de.lEspace
- notre site internet : www.cafedelespace.com

N'hésitez pas à nous contacter :

- mail coordination@cafedelespace.com
- téléphone au 05 55 67 51 38



La rentrée du club des Genêts d'Or.



Encouragé par ses adhérents, le club des Genêts d'Or a repris ses activités le 07 septembre après midi et pour marquer cette rentrée si attendue, notre repas a eu lieu cette année à LACUSTRA (La Ramade) dans un cadre magnifique, un accueil chaleureux et surtout un excellent menu apprécié de tous.

Nous souhaitons aussi féliciter un de nos adhérents, très impliqué comme nous tous pour faire vivre au mieux le club ; il s'agit de Monsieur Patrick Mounaud qui démissionne pour se consacrer à son nouveau mandat de maire de la commune de Flayat.

Pour faire suite à la fin de sa mission en tant qu'administrateur des Genêts d'Or , nous tenons à le remercier chaleureusement pour son engagement et sa contribution importante au redémarrage et au développement de notre association.

Nous espérons que sa nouvelle fonction lui permettra de revenir de temps en temps faire une petite marche avec nous et bien sûr déguster les gâteaux faits maison.

La Présidente.

Sporting Club de Foot de Flayat

Après une saison 2020/2021 écourtée en raison de la crise sanitaire, le SC FLAYAT a débuté une nouvelle saison en troisième division départementale.

Aux termes des 4 premières journées de championnat, le SCF se situe à la deuxième place du classement avec 9 points et 33 buts marqués.

Cette année, notre objectif est très clairement la montée avec un effectif jeune et dynamique.

Le tirage de la coupe de la Creuse se fait tardivement en raison des craintes de reprise de l'épidémie.

Le district a donc fait choix de faire jouer les matchs de championnat avant.

Les premiers matchs de coupe devraient se dérouler dès le 28 novembre.

Nous espérons pouvoir organiser des manifestations cette année notamment un concours de belote et notre tournoi en juillet.



Nous tenions à mettre en avant « une figure » du club dans cet article à savoir Thierry FAURIAUX dit Titi.

Depuis de très nombreuses années il œuvre pour le club en gérant la préparation du terrain et des vestiaires chaque dimanche.

Il s'occupe également de laver les maillots après chaque match.

Il assure les fonctions de coach.

Lorsque l'on manquait de licenciés, il n'hésitait pas à chausser les crampons pour faire le onzième homme.

Titi, c'est aussi lui qui vous rencontre chaque fin d'année pour le passage des calendriers.

Mais Titi c'est avant tout la cohésion de l'effectif...

En effet, Titi est toujours d'humeur égale et a toujours l'esprit de convivialité.

De par sa joie de vivre et sa bonne humeur, il a su attirer de nouveaux joueurs pour que le SCF perdure dans le temps.

Pour toutes ces raisons nous tenions à le remercier sincèrement.

La Présidente

Fabienne SERTILLANGE

Association Pays'Sage



Au printemps et en été 2021, nous avons été chanceux : les activités de l'association Pays'Sage n'ont pas été compromises par les contraintes sanitaires.

Les artistes associés ont pu mener à bien les résidences prévues :

Grégory Mariscal (musicien) et Laurie-Anne Estaque (plasticienne) ont proposé la deuxième session d'ateliers de chant et dessin avec les élèves des écoles de Flayat et de Magnat l'Etrange sur le thème des émotions, en juin. Les premiers ateliers ont eu lieu avec ces mêmes écoliers en octobre dernier.

Stella Cohen-Hadria, que nous accompagnons sur le projet « F.I.L » jusqu'en 2023, sur la production, la recherche de financement et de lieux d'accueil, la communication et la diffusion, a pu faire sa résidence aux Ateliers de la Mine de Lavaveix-les-Mines avec la musicienne électro-acoustique Gwennaëlle Rouleau. Elles ont toutes deux travaillé sur une restitution artistique de témoignages sonores et gestuels recueillis auprès de lissières. Une première étape de ce projet a pu être écouté pendant les Chemins de Rencontres 2021.

Les traditionnels « Bistrot d'Hiver » de 2021 qui ont été annulés suite à la fermeture des auberges, ont été remplacés par les « Drôles de Bistrot » qui se sont tenus les dimanches du 23 mai au 27 juin, avec toujours des apéro-tchatches, des repas préparés par les auberges et des spectacles ou concerts mais le tout en extérieur. Malheureusement, ce printemps la météo n'a pas été clémente et nous avons dû annuler 3 dates. Nous espérons reprogrammer ces artistes en 2022 !

Les 13, 14 et 15 août 2021, nous avons pu maintenir le festival Chemins de Rencontres à Flayat, Felletin et Sermur. Des balades, des spectacles,

des concerts... près de 400 spectateurs nous ont suivi sur les sentiers creusois et dans les centres bourgs. Cette édition a semblé ravir les festivaliers présents !

Mais si nous avons pu maintenir et organiser ces événements c'est surtout grâce au soutien et à la présence des bénévoles de l'association Pays'Sage.

Nous avons la chance d'être entourés d'une équipe solide, avec des bénévoles présents depuis les années 90 et d'autres venant d'arriver dans le département... Certains sont là lors de chaque événement, d'autres ne participent qu'à un festival qu'ils affectionnent particulièrement mais il est clair que sans eux, l'association Pays'Sage ne pourrait pas exister.

Nous profitons de cette année un peu exceptionnelle pour les mettre à l'honneur et les remercier de leur présence !

Alors merci à tous nos cuisinier(e)s, logeur(se)s d'artistes, afficheur(se)s, administrateur(trice)s, agent(e)s de billetterie, barmen ou accompagnateurs(trices) de randonnées bénévoles... qui permettent de faire vivre notre association !

Site internet : www.pays-sage.net

Facebook : @paysage

Instagram : @paysageflayat

Contact : contact@pays-sage.net

Adresse : Espace Associatif Alain Fauriaux - 1 rue Saint Michel - 23260 Flayat



Les Bibinous



Lors de son invitation à participer à la rédaction du bulletin municipal de fin d'année, Mr HOUARD nous suggérait de parler d'une personne bénévole ayant œuvré pour l'association.

Personnellement, j'ai aujourd'hui le plaisir de vous présenter Émilie !

Déjà , je vous annonçais son arrivée prochaine dans le bulletin de Mai.

Loin d'être bénévole, Émilie est une jeune maman de deux enfants, domiciliée à Voingt, qui souhaitait travailler dans le milieu de la petite enfance.

Après avoir suivi et validé sa formation d'assistante maternelle à Guéret, elle a eu l'autorisation d'intégrer la M.A.M .dès le 19 Juillet.

Sa collaboration a permis à la structure de répondre aux besoins des familles.

Nous avons actuellement 8 employeurs qui nous confient régulièrement leurs enfants, parmi lesquels 4 bébés de 3 mois à 7 mois, et 3 «grands » de 2 ans.

Grâce à la mise en place d'une garderie après l'école, nous sommes moins impactées par l'accueil périscolaire, qui reste néanmoins envisageable dans certains cas.

Émilie et moi-même remercions toutes les familles qui nous font confiance. Elles nous viennent actuellement de Flayat, bien sûr, mais également de Saint Martial le Vieux, Saint Merd la Breuille, Saint Agnant, Giat et Fernoël. Décidément, dès le plus jeune âge, on a toujours une bonne raison de venir à Flayat !

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Aline LAURADOUX
Émilie LAPORTE

Comité des fêtes de Flayat.



Flayatoises, Flayatois,

Depuis le dernier bulletin municipal, et malgré le contexte sanitaire actuel, notre association a pu organiser deux manifestations : une journée d'entraînement moto et notre traditionnel repas de fin novembre.

Tout d'abord, en ce qui concerne la première, qui s'est tenue le dimanche 8 août 2021 en collaboration avec le Moto-Club les I-Rondelles, plus de 120 pilotes, petits et grands, étaient réunis. Ce fut une belle journée estivale rythmée par le son des motos et l'odeur de notre plancha. Elle a permis de rassembler de nombreux Flayatois ainsi que les curieux des alentours pour un beau moment de convivialité.

Ensuite, en ce qui concerne la seconde, qui s'est déroulée dernièrement le samedi 20 novembre 2021, nous avons dû limiter le nombre de places afin de respecter au mieux les mesures sanitaires en vigueur. Nous avons proposé un menu complet avec pour plat principal une truffade, et nous avons reçu 100 réservations. Nous nous excusons pour ceux qui n'ont pas pu réserver mais nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, en espérant pouvoir de nouveau réunir le maximum d'entre vous.



Pour finir, nous profitons de ces quelques lignes pour vous donner la date de notre prochaine assemblée générale : le samedi 15 janvier 2022 à 18h00. Nous remercions tous les bénévoles qui s'impliquent déjà dans notre association et nous vous invitons à nous rejoindre si ce n'est pas déjà le cas !

À très vite !

Le Président,
Loïc CHAMBRAGNE

Communauté de commune, le nouveau président de Marche et Combraille en Aquitaine et son équipe.

C'est le maire de Chénérailles, Alexandre Verdier, qui succède à Pierre Désarménien, à la présidence de Marche et Combraille en Aquitaine après la réunion de la Communauté de Communes du 16 septembre 2021.



M. VERDIER Alexandre

Président
Maire de Chénérailles

»Premier chantier et non des moindres qui devra tous les rassembler autour de la table, d'abord, le projet de territoire. Pour mieux les fédérer ensuite ? « Je m'engage à être à l'écoute de tous pour ce projet qui commence à se mettre en place, insiste le président. Pour qu'il ait une vraie représentativité. » Extrait de La Montagne.



Mme SIMONET Valérie

1ère Vice-Présidente
1ère adjointe de Bussière-Nouvelle

Santé
Accueil en milieu rural
Nouveaux lieux pour entreprendre



Mme VENTENAT Marie-Françoise

2ème Vice-Présidente
Maire de Mérinchal

Tourisme
Communication
Attractivité



M. MORANCAIS Patrice

3ème Vice-Président
Maire de Saint-Chabrais

Finances
Gestion des budgets
CLECT



M. GRASS Alain

4ème Vice-Président
1er adjt de St-Silvain-Be

Economie
Aménagement numérique
Gestion "locaux nus"
Zones d'activités



M. BIGOURET Jean-Jacques

5ème Vice-Président
1er adjoint de Bellegarde-en-Marche

Urbanisme Droit des sols
Energies nouvelles
Politique de l'eau



Mme RAMOS Georgine

6ème Vice-Présidente
4ème adjointe de Lavaveix-les-Mines

Petite Enfance
Enfance
Jeunesse
Famille
Lien social



M. SCHMIDT David

7ème Vice-Président
Maire de Mainsat

Écoles, mobilité



M. PIERRON Jean-Luc

8ème Vice-Président
Maire de Crocq

Patrimoine immobilier
Entretien et suivi des travaux
Habitat, gestion des déchets



M. GRANGE David

9ème Vice-Président
Maire de Sannat

Assainissement collectif
& non-collectif
GEMAPI

Disparition de Mademoiselle Moreau, maire de Flayat.

Hélène Moreau décédée à Paris à l'âge de 97 ans et inhumée dans la commune voisine de Saint-Maurice près-Crocq reste dans la mémoire collective des Flayatois comme ayant été la première femme à être élue maire de la commune qu'elle dirigea pendant 2 mandats, de 1977 à 1989, succédant à Joseph Chaleuil.



Femme de progrès exigeante, généreuse et volontaire, assistante sociale de profession, elle a su faire avancer des chantiers importants dont les habitants du bourg bénéficient encore : on lui doit, avec le conseil municipal les premiers grands travaux d'assainissement collectif.

Sous son double mandat, l'agrandissement du bureau de poste aura été une avancée pour le service public. L'époque n'est plus la même, la poste a été transformée en point relais et déplacée au Café de l'Espace, le bâtiment qui l'abritait avec l'appartement du receveur vient d'être restructuré en lieu de travail partagé gîte d'étape.

La réfection du monument aux morts aura été aussi marquée par les anciens combattants et tous ceux qui transmettent la mémoire des Flayatois morts pour la France. Dans cette époque meilleure pour la démographie rurale, elle s'était attachée à conduire des travaux sanitaires à l'école et ceux de la rénovation des vestiaires du stade. Enfin soucieuse du patrimoine elle a permis la réfection de la toiture de l'église.

Recensement 2022.

Une enquête pour le recensement de la population se déroulera du jeudi 20 janvier jusqu'au 19 février 2022, il sera effectué par Quentin FOURE.



Pour plus de rapidité, il sera possible de répondre par internet, une notice explicative avec les codes d'accès vous sera remise.

Si la réponse par internet est impossible, des questionnaires papier seront remis en main-propre.

MON ARRIVEE AU CONSEIL REGIONAL DE NOUVELLE AQUITAINE

Récit par Marie Hélène Michon



Les élections départementales et régionales ont appelés les citoyens à se déplacer les 20 et 27 juin dernier. L'élection régionale, quant à elle, a engendré un grand changement dans ma vie d'élue, c'est effrayant et excitant mais je dois juste accomplir cette nouvelle mission.

Geneviève Barat, vice-présidente sortante à la région Nouvelle Aquitaine, connaissait le dynamisme de notre commune. En effet, elle était à l'origine du partenariat entre la Poste et le Café de l'Espace lors du transfert du service postal dans les locaux de l'association en 2018. Ensuite, elle a conseillé la municipalité pour l'obtention des financements de la Région dans le dossier « réhabilitation de l'ancienne poste ». C'est à partir

de cette relation que G. Barat m'a proposé de rejoindre la liste d'Alain Rousset pour représenter l'échelon rural du département. J'ai donc déposé ma candidature pour venir compléter une liste de 6 candidats. Avec loin de moi, l'idée de rejoindre l'hémicycle de Hôtel de Région à Bordeaux, puisque cette possibilité avait été clairement écartée au vu des prévisions des résultats, et venant ainsi me conforter dans ma volonté de ne pas être élue. Mon engagement portait uniquement sur le fait de représenter les spécificités de nos territoires ruraux et de soutenir un de nos principaux financeurs.

L'abstention a déjoué les sondages sur la Région Nouvelle Aquitaine. En Creuse, la liste d'Alain Rousset a fait carton plein pour les 4 sièges à pourvoir. Le 27 juin, soir du scrutin, en pleine nuit, un appel téléphonique m'informait que j'étais élue conseillère régionale de Nouvelle Aquitaine

Le 02 juillet à l'Hôtel de Région à Bordeaux, le nouveau conseil régional composé de 183 élus s'installait. C'était avec fierté et humilité que je m'installais dans mon nouveau fauteuil d'élue. J'allais devoir comprendre le fonctionnement de cette imposante collectivité avec ses services administratifs, ses différentes commissions, son comité économique, social et environnemental, ses compétences et faire connaissance, si possible, avec mes 182 collègues de diverses tendances politiques, j'ai 7 ans pour y arriver.

Aujourd'hui, mes fonctions d'élue m'amène :

- ◇ à représenter la Région Nouvelle Aquitaine en tant que titulaire ou suppléante au sein des différents organismes tels que les lycées, la Cité de la Tapisserie, le théâtre Jean Lurçat, le syndicat du Parc Naturel de Millevaches, le syndicat du Lac de Vassivière et bien d'autres structures ou associations creusoises principalement.
- ◇ à travailler dans la commission intitulée « Finances, administration générale et communication, ressources humaines, modernisation, fonds européens, coopération européenne et internationale, francophonie »
- ◇ à m'impliquer dans mon rôle d' « élue référent » sur le territoire du syndicat Est Creuse Développement dont je suis le relais avec la Région afin de porter la politique des contrats sur ce territoire et en faire remonter les problématiques.
- ◇ à représenter le Président lorsque qu'il ne peut répondre à une invitation.
- ◇ à assister à différents événements lorsque je suis conviée.

J'ai pris rapidement conscience que mes nouvelles fonctions me demanderaient une grande disponibilité. Patrick Mounaud l'avait également compris et c'est donc très rapidement lors du conseil municipal le 04 aout dernier que Patrick prenait ma succession au poste de maire et que je restais au sein du conseil pour poursuivre mes engagements sur ma commune.

Maintenant que tout est en ordre de marche dans ma fonction officielle, je m'intéresse aux actions de la Région et particulièrement aux projets creusois portés par les collectivités, les entreprises, le monde agricole, les associations et tous les autres acteurs contribuant au dynamisme de notre département. Et puis, il y a la feuille de route Néo Terra. Elle porte sur la transition écologique et énergétique. Le Président souhaite convaincre et embarquer toutes les parties prenantes dans la préservation de notre environnement.

Fièrement, humblement et résolument, avec mes 3 colistiers creusois : Etienne Lejeune, Geneviève Barat et Philippe Lafrique, nous sommes vos élus de proximité, d'écoute et investis au service de notre belle région.

La nouvelle équipe municipale



Suite à la démission de Mme Marie-Hélène Michon élue conseillère régionale, le conseil municipal s'est réuni le mercredi 4 aout 2021 pour élire un nouveau maire et renouveler le bureau.

A été élu maire, Patrick Mounaud, premier adjoint Jean-Luc-Vergne, deuxième adjointe Nelly Villetelle et troisième adjoint Jean-Yves Houard.

Le conseil au complet : Alain Dutheil, Gaëlle Andanson, Christine Munier, Lionel Gayet, Nelly Villetelle, Jean-Luc Vergne, Patrick Mounaud, Jean-Yves Houard, Eric Mascrier, Marie-Hélène Michon et Elie Bernard.